

Appel à projets – Baillet Latour - 2026

Agricultures en transition

Soutenir les agriculteurs dans le développement de trajectoires innovantes.

Un budget de 100.000€ sur quatre ans avec un accompagnement universitaire.

Une sélection en deux étapes – première échéance : 21/12/2025 à 23 h

Contexte

Une gestion durable de l'environnement rural, en particulier par l'agriculture, peut générer un impact significatif sur notre qualité de vie et notre santé. Les enjeux climatiques, environnementaux et sociaux sont d'une grande complexité et demandent à la fois des approches systémiques et le développement d'innovations concrètes au niveau agricole.

Afin de concrétiser son engagement pour une transition vers des systèmes agricoles et alimentaires durables en Belgique, le Fonds Baillet Latour développe avec les Fermes Universitaires de l'UCLouvain un programme de soutien à la production durable d'une alimentation saine en trois volets :

- accueil d'activités de recherche et d'enseignement académiques au sein des Fermes.
- développement des Fermes comme plate-forme de recherche et d'expérimentation collaborative avec le secteur.
- accompagnement d'initiatives de terrain dans des trajectoires plus durables et viables par le soutien à des projets agricoles.



Récolte de micro-parcelles aux Fermes universitaires de Louvain

Principes de l'appel à projets

L'objectif de l'appel à projets est d'amplifier et d'accélérer le mouvement de transition vers une ruralité plus durable en identifiant des projets ambitieux et novateurs qui répondent aux critères suivants :

- Le projet aura un caractère innovant par le recours à de nouvelles techniques ou pratiques, l'adaptation de filières existantes ou la constitution d'une nouvelle filière, le développement d'une approche systémique, la redécouverte d'anciens savoir-faire, l'adaptation aux circuits courts...
- Les pratiques innovantes proposées doivent pouvoir faire l'objet de tests sur le terrain et de mesures ;
- Le projet doit dépasser les pratiques individuelles et avoir un potentiel d'impact systémique (au niveau des systèmes d'exploitation et alimentaires) ;
- Il doit être reproductible en termes de pratiques et d'impacts. Les indicateurs utilisés dans le plan d'action seront liés aux dimensions clés des systèmes agricoles et alimentaires de demain ;
- Le projet doit s'engager à diffuser, au bénéfice du secteur, des pratiques, innovations et techniques appliquées.

Le projet lauréat obtiendra un soutien de 100.000€ étagés sur quatre ans afin de permettre un accompagnement dans la durée.

Processus de sélection

La sélection des projets sera réalisée selon ces critères par un jury composé d'académiques de l'UCLouvain, de conseillers extérieurs et d'un membre du Fonds Baillet Latour. Ce jury assurera également le suivi du projet.

Les projets seront déposés par des exploitations agricoles familiales wallonnes disposant d'un numéro d'exploitation depuis au moins trois ans.

N'hésitez pas à repostuler si vous avez déjà tenté votre chance l'année dernière !

Calendrier

21/12 : Date limite pour la remise des lettres d'intention

Fin février : Sélection du projet lauréat

Lettre d'intention

La lettre d'intention de maximum trois pages reprendra les éléments suivants :

1. Objectif du projet
2. Situation initiale
3. Innovation proposée
4. Impact attendu au niveau de la ferme
5. Impact attendu sur le système alimentaire
6. Mobilisation des moyens sur quatre ans
7. Coordonnées complètes du demandeur, y compris numéro d'exploitation et date de démarrage de l'activité.

Elle sera envoyée en format pdf à l'adresse agriculturesnouvelles@uclouvain.be avant le 21 décembre 2025 à 23h00.

Exemples d'innovation

Les innovations susceptibles d'être soutenues concerteront la mise en place de nouvelles pratiques (travail du sol, semences et variétés, gestion de la biodiversité, ...), le développement de nouvelles filières en lien direct avec les productions de la ferme, la reconception du système agricole (agroforesterie, intégration agriculture-élevage...) et toute autre innovation ancrée dans le fonctionnement de la ferme mais susceptible de contribuer à une transition vers une ruralité plus durable.

Intégration avec les Fermes universitaires de l'UCLouvain

Les projets seront menés en étroite collaboration avec l'équipe des Fermes universitaires de l'UCLouvain, afin d'apporter un soutien scientifique à la mise en place du projet, de déterminer et de calculer des indicateurs pertinents et de procéder à des mesures qui valident les innovations proposées dans le cadre du projet. L'objectif est bien de co-expérimenter et de co-valider des approches nouvelles en s'appuyant sur des méthodes reproductibles et fiables. Une partie du budget sera utilisé pour assurer cette validation et cet accompagnement

Vision

A terme, ces projets doivent mener à la création d'une dynamique de réseau et de partenariats entre fermes dans le but de :

- Faciliter l'échange des données et observations issues d'essais ou de la pratique de terrain ;
- Répartir les observations sur l'ensemble du territoire wallon et s'affranchir en partie des biais climatique et pédologique ;
- Élargir le champ d'étude à d'autres pratiques et outils que ceux disponibles aux Fermes universitaires.



Les Fermes universitaires de Louvain

Sur 100 ha en Brabant wallon, les Fermes universitaires sont des lieux de recherche, d'enseignement et d'expérimentation en grandes cultures et en maraîchage. Quarante pourcents des surfaces sont consacrées à de l'agriculture biologique. Les cycles du carbone et de l'azote sont assurés par un troupeau de cinquante limousines en élevage biologique. Les Fermes organisent des essais pour des chercheurs et des partenaires notamment sur l'agriculture de conservation, de nouvelles filières comme la moutarde et le lin. Les Fermes universitaires disposent d'un matériel de pointe pour réaliser des analyses et des suivis.



Fermes Universitaires De Louvain

uclouvain.be/fr/facultes/agro/ferm

www.fondsbailletlatour.com - www.agriculturesnouvelles.be